

Histoire de France. Première année d'enseignement. Cours élémentaire.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1994.00182

Auteur(s) : Désiré Blanchet

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Belin Frères (Paris)

Mention d'édition : 104ème édition

Imprimeur : Belin Frères, Saint-Cloud

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1895

Description : relié; cartonnage couvert de papier beige imprimé et illustré en noir; dos toilé bleu avec étiquette-titre

Mesures : hauteur : 182 mm ; largeur : 108 mm

Notes : - CYG 47 - Coll. "Cours d'Histoire à l'usage de l'enseignement primaire. Rédigé conformément aux programmes officiels de 1894". - "Inscrit sur la liste des ouvrages fournis gratuitement par la Ville de Paris à ses écoles communales". - "Leçons - Récits - Lectures - Biographies - Exercices oraux et écrits - Cartes et gravures intercalées dans le texte". - Avertissement de l'auteur pages 3 - Période couverte : des Gaulois à 1895 - Éditeur: Librairie classique Eugène Belin, Belin Frères, 52 rue de Vaugirard, Paris

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 168

ill.

EXERCICES ORAUX ET ÉCRITS

1. **Questionnaire.** — Qui fut nommé président du gouvernement par l'Assemblée de Bordeaux? — Quel traité Thiers a-t-il signé avec les Allemands? — Quelles sont les conditions de ce traité? — Qu'est-ce que la Commune? — Quels efforts Thiers a-t-il faits pour relever la France? — Pourquoi a-t-il été renversé du pouvoir?

2. **Petite rédaction.** — Exposez les conditions du traité de Francfort.

III

La République française.

LEÇON

1. La République, consacrée par la constitution de 1875, est devenue le gouvernement légal de la France.

2. Elle a relevé les forces du pays en organisant l'armée, en répandant l'instruction, en favorisant l'industrie, le commerce et l'agriculture.

3. Elle a conclu une amitié solide avec la Russie. Elle a agrandi le domaine colonial en Tunisie, dans le Soudan, au Congo, à Madagascar et au Tonkin.

RÉCIT

1. La Constitution républicaine de 1875.

— Après la chute de Thiers, l'Assemblée nationale fit d'inutiles efforts pour rétablir la monarchie. Elle se décida à donner à la France une Constitution républicaine.

Le pouvoir exécutif fut confié à un Président de la République, assisté de ses ministres, et le pouvoir législatif à deux assemblées : la Chambre des députés et le Sénat.

2. **Le 16 mai 1877.** — Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon tenta un retour offensif contre les institutions républicaines. Mais le pays nomma des députés dévoués à la République. Mac-Mahon donna sa démission.

3. **Les présidents de la République.** — Depuis cette époque, la République française a eu pour présidents, Jules Grévy (1879-1887); Carnot, petit-fils de « l'Organisateur de la victoire », traîtreusement assassiné à Lyon par un misérable italien, le 24 juin 1894; Casimir-Périer, qui, après quelques

mois de présidence, a donné sa démission, et enfin Félix Faure.

Celui-ci, député du Havre, a été élu en 1895. Il a débuté par être ouvrier, et il est arrivé par son mérite à la plus haute magistrature de la République.

4. **Les lois de la République.** — La République a cherché, par des lois équitables et par la sagesse de son gouvernement, à relever les forces du pays.

La loi militaire a forcé tous les citoyens à être soldats, et a créé une armée nombreuse et disciplinée.

La loi sur l'enseignement a rendu l'instruction primaire gratuite et obligatoire, et a réorganisé l'instruction supérieure.

5. **Les expositions publiques.** — La France,

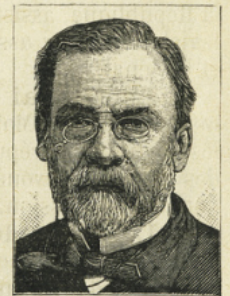
grâce aux bienfaits de la paix, s'est remise au travail avec courage. L'industrie et le commerce ont pris un nouvel essor. L'Europe, conviée à nos grandes expositions de 1878 et de 1889, a pu admirer nos produits nationaux.

6. **Les sciences, les lettres et les arts.** — Les sciences et les lettres ont jeté un vif éclat. La France est fière de ses savants, de ses écrivains et de ses artistes, et elle cite avec orgueil les noms de Pasteur, le plus grand savant, et de Victor Hugo, le plus grand poète de ce siècle.

7. **La politique extérieure de la République.** — La France a cherché à vivre en paix avec



Victor Hugo.



Pasteur.